

Assemblée générale de l'AESMUL  
15 janvier 2016

**0. Constatation du quorum**

Le quorum est de 23. Il est atteint : 23 personnes présentes lors de la constatation.

**1. Ouverture de l'assemblée**

Proposée par Yann Ricaud. Appuyée par Kim Rioux-Paradis.

**2. Élection du secrétaire d'assemblée**

Kim Rioux-Paradis propose Catherine Bilodeau. Elle accepte. Élu(e) par acclamation.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lu et proposé par Yann Ricaud. Adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a préalablement été envoyé aux membres pour consultation. Aucune modification n'est proposée; il est adopté à l'unanimité.

**5. Présentation de l'exécutif**

Les membres de l'exécutif présents à l'assemblée se lèvent afin que l'assemblée puisse se familiariser avec la composition actuelle du conseil exécutif.

**6. Élection du secrétaire de l'AESMUL**

Une seule candidature reçue avant l'A.G. : Rosalie Bentz-Moffet.

Aucune candidature ne s'ajoute.

Rosalie Bentz-Moffet se présente brièvement à l'assemblée. Période de questions : Aucune question.

Personne ne demande le vote : elle est élue par acclamation.

**7. Élection du VP-Sports de l'AESMUL**

Une seule candidature reçue avant l'A.G. : Kim Rioux-Paradis.

Aucune candidature ne s'ajoute.

Kim Rioux-Paradis se présente brièvement à l'assemblée. Période de questions : Aucune question.

Personne ne demande le vote : elle est élue par acclamation.

**8. Modification de la Charte**

Yann Ricaud présente les modifications à la Charte proposées par le comité exécutif. (ANNEXE)

Benoît Pouliot propose l'amendement suivant :

Rajouter le point « Faire respecter la Charte lors des assemblées générales et des rencontres de l'exécutif de l'AESMUL » dans la description de tâche de la secrétaire.

Kim Rioux-Paradis appuie.  
Personne ne demande le vote. L'amendement est adopté à l'unanimité.

Yann Ricaud propose une adoption en bloc des modifications suggérées. Appuyé par Catherine Bilodeau.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Situation financière**

Éloi Brassard-Gourdeau présente les grandes lignes de l'état financier de l'AESMUL : malgré une diminution des montants de cotisations reçus, Éloi prévoit que le budget sera respecté.

## **10. Prise de positions**

Ana Clara Pereira De Grandmont propose que l'AESMUL adopte les positions suivantes :

1. Que l'AESMUL place l'égalité homme-femme au cœur de ses principes et, en ce sens, encourage les étudiantes et étudiants membres de l'association à se battre pour faire de l'égalité des sexes une réalité dans toutes les sphères de la société ;
2. Que l'AESMUL s'oppose à toute forme d'oppression systématique, telles que le racisme, le sexisme, l'homophobie, etc. ;
3. Que l'AESMUL considère que le bal des duchesses du Festival de Sciences et Génie promeut une culture sexiste et qu'elle, conséquemment aux propositions précédentes, condamne cette activité ;
4. Que l'AESMUL encourage l'organisation du Festival de Sciences et Génie à prêter une attention particulière à la promotion de l'égalité et du respect entre les sexes lors de la révision et de la conception d'activités pour le festival.

### Discussion sur la proposition 1

Benoît Pouliot mentionne que la formule « au cœur de » semble un peu extrême, particulièrement en considérant que l'association est d'abord une organisation universitaire, donc qui place les études en avant-plan.

Ana Clara Pereira De Grandmont répond que l'intention générale de cette proposition est d'adopter une ligne directrice pour les positions à venir.

Cédric Dion mentionne que la locution « se battre » suggère de prendre des actions.

Ana Clara répond que la formulation peut être changée, mais que le but principal de la proposition est de donner une position officielle à l'AESMUL qui pourra soutenir les positions des propositions 2, 3 et 4.

Étienne souligne que dans le début de la Charte, on énonce les « principes » de l'AESMUL. Il mentionne que la position de la proposition 1 a sa place dans la catégorie « sociale ». Il souligne aussi qu'il n'est pas exclu de reformuler la première proposition.

Pierre Gagnon affirme que la proposition 1 semble être une reformulation de la proposition 2, mais en impliquant une plus grande prise d'actions.

L'assemblée décide à l'amiable de discuter des propositions 2, 3 et 4 avant de se prononcer sur la proposition 1.

#### Discussion sur la proposition 2

Gabriel St-Pierre mentionne qu'il serait peut-être préférable que le « etc. » soit retiré ou remplacé par d'autres exemples spécifiques.

Ana Clara Pereira De Grandmont justifie en mentionnant que d'autres exemples pourraient être ajoutés.

Maxime Lavoie dit que le sens de la phrase resterait inchangé en retirant simplement le « etc. ».

Cédric Dion demande de préciser l'expression « oppression systématique ».

**Laurence** Desbois-Bédard précise qu'il s'agit d'actions ou de paroles qui reviennent souvent.

Ana Clara Pereira De Grandmont ajoute que c'est lorsqu'il y a généralisation abusive.

Pierre Gagnon demande la question préalable : 17 pour; 5 contre.

Vote sur la proposition 2 : 21 pour, 1 abstention. *La proposition 2 est adoptée dans sa formulation originale présentée ci-haut.*

#### Discussion sur la proposition 3 :

**Laurence** Desbois-Bédard mentionne qu'il serait un peu absurde de voter contre l'activité et d'y participer quand même.

Benoît Pouliot souligne aussi l'importance d'être cohérent avec les décisions prises en A.G.

Frédérique Charbonneau-Gravel réitère que le concept du Bal est sexiste en ajoutant des exemples.

Ana Clara Pereira De Grandmont mentionne que d'autres associations ont choisi d'envoyer un gars comme duchesse pour protester.

Étienne Martel précise qu'on peut tout à fait adopter cette proposition séparément de la prise de décision quant à la façon avec laquelle on protestera.

L'assemblée modifie à l'amiable la formulation de la proposition 3 : « conséquemment aux propositions précédentes » devient « conséquemment à la proposition précédente ».

Kim Rioux-Paradis demande le vote (à main levée) sur l'adoption de la proposition 3, telle que modifiée.

20 pour, 1 abstention. *La proposition 3 est adoptée dans sa formulation modifiée à l'amiable : « 3. Que l'AESMUL considère que le bal des duchesses du Festival de Sciences et Génie promeut une culture sexiste et qu'elle, conséquemment à la proposition précédente, condamne cette activité ; »*

#### Discussion sur la proposition 4 :

Kim Rioux-Paradis demande le vote (à main levée).

Adoption à l'unanimité. *La proposition 4 est adoptée dans sa formulation originale présentée ci-haut.*

On discute des différentes éventualités quant à la façon de faire valoir la position de la proposition 3. Parmi les options mentionnées : ne pas envoyer de duchesse; envoyer un gars seulement, envoyer un gars et une fille, envoyer une duchesse en s'assurant qu'elle représente les principes mentionnés ci-haut.

Aucune décision n'est prise. Le choix de l'action sera fait en consultation avec la membre de l'AESMUL qui occuperait le rôle de duchesse.

#### Retour sur la proposition 1

Maxime Lavoie suggère l'amendement :

« Que l'AESMUL place l'égalité homme femme au coeur de ses principes. »

Appuyé par Benoît.

Rosalie demande le vote pour l'amendement. 7 pour, 1 contre, 9 abstention.

L'amendement est adopté.

Samuel Gagnon propose d'adopter la proposition amendée et demande le vote.

19 pour, 1 abstention. *La proposition « Que l'AESMUL place l'égalité homme femme au coeur de ses principes. » est adoptée.*

L'exécutif s'engage à communiquer la prise des positions 1, 2, 3 et 4 à l'AESGUL.

Étienne Martel mentionne à l'assemblée que l'AESMUL a en général peu de positions politiques et invite les membres qui aimeraient que l'AESMUL aient des mandats clairs sur certains sujets à les amener en A.G., et, au besoin, à s'informer auprès des membres de l'exécutif sur les façons de le faire.

#### **4. Activités cet hiver**

Marie-Odile Brouard et Pascale Aubin expose les activités à venir pendant la session d'hiver.

Le retour des classiques : les Smath-Awards et l'activité départementale avec les professeurs. Cette dernière consiste depuis quelques années à aller à la cabane à sucre, mais les VP socioculturels sont actuellement à la recherche d'idées. Benoît Pouliot partage son expérience : le billard et les quilles ont déjà fait leur preuve côté popularité.

Éventuellement, une activité « Défi-Laser » sera organisée.

Kim Rioux-Paradis, nouvellement élue VP Sports, mentionne qu'une activité patinage sera sûrement organisée dans les semaines à venir.

#### **5. Festival de Sciences et Génie**

Les activités du Pré-Festival commencent la semaine prochaine.

Frédérique Charbonneau-Gravel enverra très prochainement les horaires des activités et des besoins de participants.

Kim Rioux-Paradis s'occupe des sports.

Frédérique Charbonneau-Gravel mentionne qu'il manque une idée pour « L'activité avec un grand A ». Ana Clara émet l'idée de collaborer avec une organisation pour l'intégration des nouveaux arrivants à Québec (notamment les réfugiés syriens).

Les membres seront mis au courant des développements.

Pour le casino, Marie-Odile Brouard suggère de faire une compétition de Perplexus Epic.

On encourage fortement les étudiants de première année à participer et à assister au Festival.

## **6. Varia**

Patrice Courchesne mentionne qu'il aura de bénévoles des besoins pour la journée des portes ouvertes au début de mois de février. Il invite les gens intéressés à communiquer avec lui.

## **7. Fermeture**

Samuel Gagnon propose la fermeture.